



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/427
7 février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session
Accra (Ghana)
20-25 avril 2008

RÉUNION PRÉALABLE À LA CONFÉRENCE

**RÉUNION SUR LES INCIDENCES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
DES SERVICES TOURISTIQUES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

Genève, 19 et 20 novembre 2007

Note établie par le secrétariat de la CNUCED

Résumé des débats

1. La réunion de haut niveau sur les incidences sur le commerce et le développement des services touristiques pour les pays en développement était une réunion organisée préalablement à la douzième session de la Conférence qui visait à mettre en lumière les problèmes et les possibilités concernant un renforcement de la contribution du tourisme au développement des pays en développement. (Un rapport intégral de la réunion est disponible.) Organisée par la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base de la CNUCED en coopération avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), elle a permis à des décideurs, des négociateurs et des experts du secteur privé et de la société civile de partager leur expérience d'approches fructueuses d'un développement global du secteur national du tourisme générant des gains pour l'ensemble de l'économie et profitant plus particulièrement aux populations pauvres. Les participants se sont appuyés pour leurs débats sur une note thématique établie par le secrétariat de la CNUCED (UNCTAD/DITC/TNCD/2007/12), ainsi que sur les exposés présentés par des experts, qui analysaient les résultats récents du secteur, indiquaient les défis auxquels étaient confrontés les pays en développement et proposaient des moyens de renforcer les incidences positives sur le développement du tourisme, y compris dans le cadre de négociations commerciales et d'activités de coopération aux niveaux régional et multilatéral. Un débat animé sur diverses questions de fond a conduit les participants à élaborer des recommandations à l'intention de tous les acteurs intéressés.

2. Il a été noté que l'industrie du tourisme progressait depuis longtemps à un rythme plus rapide que le produit intérieur brut au niveau mondial (PIB) et représentait 8,7 % de l'emploi dans le monde. Au cours de la précédente décennie, le tourisme international était devenu l'un des moteurs du commerce et de la croissance des pays en développement. Représentant le chiffre appréciable de 45 % des exportations de services de ces pays (65 % pour les pays les moins avancés (PMA)), le tourisme était leur principal secteur d'exportation de services et celui dont la croissance était la plus rapide. La croissance continuait d'être soutenue par des investissements étrangers et intérieurs importants dans le secteur et une demande toujours plus forte des consommateurs sur les marchés mondiaux. En dépit de cette croissance récente, le tourisme restait extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles et à toute détérioration des conditions économiques et politiques et des conditions de sécurité.

3. Renforcer les capacités d'offre touristique, stimuler l'entrepreneuriat et attirer les investissements et les compétences nécessaires étaient les priorités de nombreux pays en développement. En raison de vigoureuses interactions économiques en amont et en aval, en particulier avec les transports aériens, les télécommunications, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les infrastructures, les services financiers, les services de commercialisation et de promotion, et l'éducation, le tourisme pouvait stimuler une croissance économique s'étendant à la majorité des secteurs et beaucoup contribuer au développement – notamment hausse des revenus et des recettes en devises, diversification économique, création d'emplois. Toutefois, il avait aussi des inconvénients. Dans certains cas, il contribuait à la détérioration de l'environnement, perturbait la vie des communautés locales, donnait lieu à une répartition inéquitable du revenu et n'offrait que des conditions d'emploi précaires, en particulier pour les femmes. Des stratégies, des politiques, des mécanismes de réglementation et de mise en œuvre efficaces dans le secteur du tourisme étaient donc nécessaires, non seulement pour obtenir des gains économiques, mais aussi pour empêcher des incidences environnementales et sociales préjudiciables.

4. Les participants ont examiné les principaux obstacles au développement du tourisme ainsi que les rôles respectifs des gouvernements et du secteur privé dans le renforcement des infrastructures et du capital humain, la réduction des «fuites» et l'intensification des relations intersectorielles. Une amélioration des politiques et de la réglementation pouvait accroître la contribution de l'investissement au développement des capacités nationales, remédier aux dysfonctionnements du marché et limiter les pratiques anticoncurrentielles. Il était également essentiel de généraliser l'utilisation des TIC pour la commercialisation et la gestion des services touristiques, de satisfaire aux normes internationales du secteur, d'améliorer la qualité et la rémunération des emplois, et de réduire les incidences environnementales négatives des activités touristiques.

5. Les débats ont mis en lumière le rôle essentiel, pour une plus grande contribution du tourisme au développement, d'initiatives novatrices et d'une plus grande coopération au niveau international. Dans ce contexte, les participants ont pris acte de l'engagement de longue date pris par la CNUCED d'aider les pays en développement à concevoir leurs politiques et stratégies en matière de commerce et d'investissement dans le secteur du tourisme, et à participer aux négociations commerciales multilatérales et régionales, dont les négociations de Doha au titre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), et ils ont rappelé que cela devrait apparaître dans le mandat qui serait défini à la douzième session de la Conférence. Les activités de la CNUCED, notamment en coopération avec d'autres organisations internationales, restaient

extrêmement importantes pour ce qui était a) de renforcer les capacités nationales en matière d'offre de services touristiques, b) d'améliorer l'accès aux marchés, les règles internationales de concurrence et les perspectives d'investissement pour le secteur du tourisme dans les pays en développement, c) de faciliter le mouvement temporaire de travailleurs dans le secteur en vue d'améliorer la qualité et l'offre de services touristiques et d) de dynamiser le commerce Sud-Sud de services touristiques.

6. Diverses recommandations ont été adressées aux gouvernements et autres acteurs intéressés aux niveaux national, régional et international:

a) Les gouvernements devaient intégrer davantage le tourisme dans les politiques nationales de développement et les politiques économiques nationales au moyen de stratégies, de mécanismes et de plans-cadres nationaux du tourisme et par le biais de solides organismes de promotion du tourisme. Il leur fallait notamment mettre en place des politiques sectorielles efficaces en matière d'emploi, de commerce, d'investissement, d'éducation, de norme de qualité et de protection culturelle et environnementale, en vue de parvenir à un développement durable et d'obtenir des résultats contribuant à l'atténuation de la pauvreté;

b) Les gouvernements devaient renforcer leurs politiques nationales, notamment au moyen de dispositifs juridiques et réglementaires et de mécanismes de mise en œuvre, de façon que le tourisme contribue au développement et à la lutte contre la pauvreté. Outre des politiques visant à accroître et approfondir les relations en aval et en amont et à limiter les fuites, il fallait s'attacher à réduire les incidences environnementales et sociales potentiellement négatives du tourisme;

c) Les gouvernements et les fournisseurs de services de tourisme devaient travailler ensemble dans le cadre de partenariats public-privé pouvant jouer un rôle de catalyseur pour réunir les acteurs du marché et promouvoir la coopération entre eux, afin d'accroître la part des pays en développement dans la chaîne de valeur du tourisme;

d) Étayées par une aide intergouvernementale, notamment de la CNUCED, les politiques nationales devraient encourager l'acquisition et l'utilisation, notamment en réseau, des TIC par les prestataires de services touristiques;

e) Les prestataires nationaux de services touristiques pourraient diversifier leur offre de produits touristiques afin d'accroître les revenus provenant du tourisme et réduire les fluctuations saisonnières du trafic touristique. De nouveaux types de tourisme pour des marchés de niche tels que tourisme ethnoculturel et écotourisme pourraient être encouragés dans un souci de viabilité environnementale et de lutte contre la pauvreté, notamment dans les zones rurales;

f) Des institutions nationales et régionales pourraient former des consortiums pour accroître la puissance commerciale et le pouvoir de négociation des prestataires de services touristiques des pays en développement, et améliorer la coordination entre eux;

g) La CNUCED, l'OMT et d'autres organisations internationales compétentes devraient collaborer pour créer des bases de données ciblées et pratiques et concevoir des indicateurs de développement à l'intention des gouvernements, qui permettraient à ceux-ci d'avoir un suivi de

l'activité touristique et d'identifier les points d'entrée afin d'en améliorer les incidences sur le développement;

h) La CNUCED devrait concevoir des bases de données sur les tendances et les meilleures pratiques en matière d'IED et de commerce dans le secteur du tourisme, ainsi que des stratégies pour renforcer les relations interentreprises et réduire les fuites afin d'aider les pays en développement à conserver une plus grande proportion de la valeur dégagée par l'activité touristique;

i) La CNUCED devrait élargir ses travaux d'évaluation du secteur du tourisme en particulier, et d'autres secteurs de services en général. Ces évaluations sectorielles pourraient aider les décideurs nationaux à déterminer les moyens d'améliorer le fonctionnement du secteur du tourisme. Une attention particulière devrait être accordée à la définition et la conception de politiques favorables aux pauvres dans ce secteur, et à la définition de divers moyens pour faire face aux difficultés liées à la concurrence;

j) La CNUCED devrait continuer d'aider les pays en développement dans les négociations commerciales multilatérales et régionales et en matière de coopération dans le secteur du tourisme;

k) Avec le soutien de la communauté internationale, de la CNUCED et de l'OMT, des programmes de formation devraient être proposés aux acteurs du secteur du tourisme dans les pays en développement pour renforcer leurs capacités de développer et de diversifier durablement leurs activités et d'améliorer les normes de qualité;

l) Les organisations internationales, dont l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'OMT et la CNUCED, devraient étudier de concert différentes questions liées à la réduction de la pauvreté et aux conditions de travail dans l'industrie du tourisme, en vue de promouvoir des revenus équitables, la sécurité sociale, la protection sociale, la santé et le dialogue social au bénéfice de la main-d'œuvre employée dans le secteur du tourisme dans les pays en développement.
